



Bureau de normalisation
du Québec

Le BNQ est membre du Système national
de normes (SNN).

CERTIFICAT

Certificat n°: 43422-1-07

Date de certification initiale : 13 décembre 2011
Date de décision de certification : 4 décembre 2017
Date d'expiration : 17 janvier 2021

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) certifie que les pratiques organisationnelles en faveur de la santé en milieu de travail mises en œuvre par :

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

aux adresses suivantes :



1125, Grande Allée Ouest, Québec (Québec) G1S 1E7
1122, Grande Allée Ouest, Québec (Québec) G1S 1E5
1126, Grande Allée Ouest, Québec (Québec) G1S 1E5
1134, Grande Allée Ouest, Québec (Québec) G1S 1E5
787, boul. Lebourgneuf, Québec (Québec) G2J 1C3
425, boul. de Maisonneuve Ouest, Montréal (Québec) H3A 3G5
800, place D'Youville, Québec (Québec) G1R 3P4
525, boul. René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 5S9

ont été évaluées et jugées conformes aux exigences de la norme :

ENTREPRISE EN SANTÉ – ÉLITE BNQ 9700-800/2008-02-25

Le présent certificat est délivré conformément aux règles de procédure décrites dans le protocole BNQ 9700-880/2014-03-03. Sa validité est vérifiable à l'adresse www.bnq.qc.ca/fr/clients-certifies.html.

Isabelle Landry, directrice des opérations
Bureau de normalisation du Québec

Joanne Tanguay, responsable du programme
Bureau de normalisation du Québec

Ce certificat demeure la propriété du BNQ et, conformément aux procédures établies, peut être retiré à l'entreprise.

